

## Questions aux candidats de l'élection municipale de 2014

### Etat des réponses reçues

#### Question de SAVE concernant l'organisation générale de VGP et les transferts de compétences

A 1) **Quelles nouvelles compétences souhaitez-vous développer en les transférant depuis les compétences actuelles des communes.** Ces synergies seraient elles porteuses d'améliorations (coûts, efficacité des résultats des services)? Y-a-t-il des doublons administratifs que vous souhaitez supprimer ? lesquels ? A quelles mutualisations des services pensez-vous vous consacrer ?

**Cette question figure parmi les questions de SAVE adressées à toutes les listes déclarées le 6 mars 2014 à Versailles, Le Chesnay et Viroflay.**

#### Réponse de 90000 Voisins :

Nous réaliserons un bilan détaillé du passage en communauté d'agglomération visant notamment à mesurer l'impact financier global pour la ville, isoler l'effet d'aubaine lié à la hausse des subventions de l'Etat, mesurer le taux de transfert d'effectifs sur les compétences transférées à l'agglomération et identifier les doublons.

Après ce bilan, nous définirons un premier plan d'action visant à achever la mise en synergies des compétences.

Dans un second temps, nous travaillerons avec les communes de VGP à l'identification des compétences potentiellement transférables, sur la base d'une analyse de l'existant (services municipaux des communes de VGP) et de la mesure de l'impact financier potentiel pour la collectivité (synergies). Nous nous inscrivons dans une logique pragmatique visant avant tout à utiliser VGP comme un outil de mutualisation des moyens au service de la baisse des coûts de fonctionnement et du maintien du niveau de qualité des services municipaux.

Nous ne disposons pas à ce jour d'éléments d'informations suffisants nous permettant d'identifier a priori les services ou compétences qui feraient l'objet d'un transfert de compétences.

Nous envisageons d'investiguer notamment les champs suivants :

- Fourrière automobile
- Nettoyage de la voirie
- Parkings sécurisés vélo
- Parkings de dissuasion
- Projet Open data

#### Réponse de Union pour Versailles :

*A ce stade aucun nouveau transfert de compétence n'est prévu. La future loi de décentralisation en cours de réécriture pourra toutefois prévoir des transferts obligatoires de compétences (assainissement, tourisme, emploi ont été mentionnés par le gouvernement dans la première version). Il est donc préférable de ne pas précipiter et de commencer par « digérer » ce que la nouvelle loi nous imposera.*

### **Réponse de VIROFLAY Solidaires :**

1 – A notre sens, il faut d'abord achever le transfert des compétences actuelles, qui n'ont été que très partiellement déléguées. La compétence sport, par exemple, ne porte que sur une portion ridicule des activités présentes sur le territoire, alors qu'il est plus que jamais nécessaire de mutualiser la gestion des infrastructures pour que chaque habitant de VGP puisse bénéficier d'un choix plus large d'activités d'un niveau adapté à sa pratique.

Ensuite, la compétence urbanisme nous semble être la plus pertinente à transférer à l'échelle de l'intercommunalité.

Nous souhaitons ensuite que VGP se dote d'un service juridique solide qui accompagne les communes dans leurs négociations avec les grandes entreprises, notamment celles auxquelles est déléguée la gestion de services publics. Nous avons trop souvent pu constater que les contrats souscrits par notre commune sont clairement favorables au délégataire.

Parallèlement, nous souhaitons que soit réalisés à l'échelle de l'intercommunalité tous les appels d'offre concernant les prestations où aucune PME n'est susceptible de répondre. VIROFLAY a par exemple renouvelé le contrat de nettoyage des rues et seule l'entreprise NICOLLIN, titulaire du marché de ramassage des ordures ménagères pour VGP, a fait une offre. Il n'y a donc eu aucune concurrence ni sur le prix, ni sur la qualité du service. Garder la gestion de ce marché à l'échelle de la commune n'a donc aucun sens.

### **Réponse de LE CHESNAY Avenir :**

La compétence assainissement et l'école de musique.

### **Autres réponses :**

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.